

**REGLEMENT SPORTIF
ANNEXE
CHAMPIONNAT DE FRANCE POLICE
DE COURSE HORS STADE**

I - COMPETITION

1 - 1 L'épreuve

Elle se déroule selon le règlement de la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.).

Le choix des épreuves entre marathon et 10km sera à la convenance du Directeur Technique National.

Il est souhaitable que les épreuves soient qualificatives pour les championnats de France F.F.A.

1 - 2 Déroulement

Modalités du séjour :

- Après-midi 1^{ère} journée : arrivée des délégations
- 2^{ème} journée : compétition
- Matinée 3^{ème} journée : départ des délégations.

II – LA PARTICIPATION

Chaque ligue peut engager une équipe composée de :

- 1 Conseiller Technique de Ligue,
- 10 compétiteurs dont 2 féminines au moins.

III – CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

A l'issue des épreuves, il est procédé aux classements suivants :

3- 1 Classement individuel

- un classement senior
- un classement master 1
- un classement master 2
- un classement féminines
- un classement master féminines.

3- 2 Classement par équipes

Un classement par équipes est établi par addition des temps des cinq premiers arrivants, quelle que soit leur catégorie. La ligue championne de France police est celle dont le total-temps est le moins élevé.

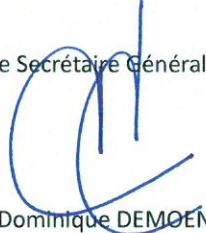
Les équipes ex-æquo sont départagées au meilleur temps du cinquième, puis à la meilleure place du cinquième.

3- 3 Récompenses

Il sera remis par la FSPN :

- pour la ligue championne de France police :
 - 1 trophée « champion de France police »
 - 1 médaille d'or FSPN aux 5 membres de l'équipe, ainsi qu'au CTL
- pour l'équipe classée 2ème :
 - 1 médaille d'argent FSPN aux 5 membres de l'équipe, ainsi qu'au CTL
- pour l'équipe classée 3ème :
 - 1 médaille de bronze FSPN aux 5 membres de l'équipe, ainsi qu'au CTL,
- pour les premiers des classements (seniors, master 1, master 2, féminines, master féminines) :
 - 1 médaille d'or FSPN à chaque coureur
- pour les seconds des classements (seniors, master 1, master 2, féminines, master féminines) :
 - 1 médaille d'argent FSPN à chaque coureur
- pour les troisièmes des classements (seniors, master 1, master 2, féminines, master féminines) :
 - 1 médaille de bronze FSPN à chaque coureur.

Fait à Paris, le 25 janvier 2017

Le Secrétaire Général

Dominique DEMOEN

La Présidente

Brigitte JULLIEN